



2015 - 2025

LE LYNX BOREAL (*Lynx lynx*)

dans le massif des Vosges et le Jura alsacien

Bilan de dix ans de suivi opportuniste



Christelle Scheid & Alain Laurent

OBSERVATOIRE DES CARNIVORES SAUVAGES | ocs.asso@gmail.com

www.observatoire-carnivores-sauvages.fr

Le Lynx boréal (*Lynx lynx*) dans le massif des Vosges et le Jura alsacien

Bilan de dix ans de suivi opportuniste (2015 – 2025)

Christelle Scheid✉ & Alain Laurent, Observatoire des Carnivores Sauvages

✉ chris_scheid@hotmail.fr

www.ecofaune.fr

Citation recommandée :

Scheid C. & Laurent A. (2026) : Le Lynx boréal (*Lynx lynx*) dans le massif des Vosges et le Jura alsacien. Bilan de dix ans de suivi opportuniste (2015 – 2025). Rapport technique. Observatoire des Carnivores Sauvages. 26 p.

Remerciements :

Nous remercions tous les membres et sympathisants de l'OCS qui ont participé à la collecte des données sur le terrain. Nous remercions également nos fidèles donateurs et partenaires financiers qui apportent une contribution importante aux actions de l'OCS.



Photographie de couverture : Le lynx Kély dans les Hautes-Vosges ©OCS

Table des matières

Résumé.....	3
1. Introduction.....	4
2. Méthodes de suivi	5
2.1. Aire d'étude.....	5
2.2. Standards pour l'analyse et l'évaluation des données.....	5
2.1.1. Evaluation des données selon les critères SCALP.....	5
2.1.2. Grille européenne.....	6
2.1.3. Période de rapportage : année « lynx »	6
2.1.4. Terminologie	6
2.2. Collecte des données	7
2.2.1. Piégeage photographique	7
2.2.2. Pistage sur neige.....	7
2.2.3. Collecte d'indices de présence	7
2.3. Analyse des données.....	8
2.3.1. Aire de présence détectée (APD)	8
2.3.2. Effectif minimal détecté (EMD).....	8
3. Résultats.....	9
3.1. Indices de présence.....	9
3.2. Aire de présence détectée (APD)	10
3.3. Population	14
3.3.1. Effectif minimal détecté (EMD).....	14
3.3.2. Origine des individus	14
3.3.3. Dispersion.....	16
3.3.4. Renouvellement des lynx détectés	16
3.4. Reproductions	19
3.5. Mortalité.....	20
3.6. Analyse des proies.....	23
4. Conclusion	24
Bibliographie	25

Résumé

Depuis l'année 2015, l'Observatoire des Carnivores Sauvages (OCS) réalise un suivi opportuniste du lynx et du loup dans le Grand-Est. Ce rapport fait le bilan de dix années de suivi du Lynx boréal dans le massif des Vosges et le Jura alsacien. Ces dix années sont déterminantes pour le lynx dans la Région car elles correspondent à la phase de « recolonisation » du massif vosgien suite au programme de réintroduction réalisé dans le Palatinat entre 2016 et 2020. Des dispersions naturelles depuis le massif du Jura ont également été documentées ces dix dernières années et permettent également des échanges entre les différents individus présents.

Le suivi du lynx a été réalisé par les membres de l'association, par la recherche active d'indices de présence sur le terrain et par l'installation de nombreux pièges photographiques sur des points stratégiques et des passages potentiellement favorables au lynx. De 2015 à 2025, l'OCS a collecté 2848 données de Lynx boréal (*Lynx lynx*) dans le massif des Vosges (1638) et le Jura alsacien (1210), dont une grande majorité d'indices C1 et C2. Ces données ont permis de suivre l'évolution de la population de lynx depuis 2015 dans les massifs du Grand-Est.

Les résultats montrent que l'aire de présence détectée (APD) a varié de 1 000km² en 2015 à 3600km² en 2025. Dans le Jura alsacien, l'aire de présence est restée stable autour de 500 km². L'effectif minimal détecté (EMD) a varié de 5 individus en 2015 à 30 individus en 2025 dont 18 dans le massif vosgien et 12 dans le Jura alsacien. Dans le massif vosgien, au moins 40% des lynx sont issus des lâchers effectués dans le Palatinat, ce chiffre étant probablement sous-estimé car l'origine de certains individus n'est pas connue. Dans le Jura alsacien tous les lynx sont transfrontaliers (Suisse/France). Les résultats révèlent aussi que le taux de renouvellement des individus est très élevé, sauf exception, la grande majorité des lynx n'est détecté que d'un à trois ans.

En dix années de suivi, 17 cas de reproductions ont été recensés concernant dix femelles reproductrices, 5 dans le massif des Vosges et 5 dans le Jura. Au total 36 jeunes ont été détectés entre 2015 et 2025. Concernant les cas de mortalité, onze cas ont été recensés au cours des dix années de suivi, parmi lesquels cinq juvéniles, deux subadultes, deux mâles adultes et deux animaux « indéterminés ». Les causes de ces décès sont diverses : collisions, destruction illégale, maladie ou indéterminée. Enfin, une analyse des proies du lynx a été réalisée : sur 122 carcasses, le chevreuil représentait 59 % des proies, le chamois 23%, le cerf 8% et 10% d'autres espèces (renard et lièvre).

Ce bilan montre une progression positive de la population de lynx dans le massif des Vosges entre 2015 et 2025, cependant la situation y reste particulièrement fragile du fait d'un nombre de femelles restreint.

1. Introduction

L'Observatoire des Carnivores Sauvages (OCS) a été créé en 2015 afin de répondre aux besoins de connaissances sur l'état et l'écologie des populations de carnivores sauvages dans le Grand-Est. Ainsi un suivi opportuniste de la population de lynx boréal, réalisé par les membres de l'association, a été mis en place dès 2015 dans le Massif des Vosges et le Jura alsacien. Grâce à des recherches actives d'indices de présence (empreintes, proies, fèces) et à la mise en place de pièges photos, de nombreuses données et des informations essentielles sur la situation du lynx ont été obtenues. Ce suivi intervient à une période clé pour le lynx dans le massif vosgien, celle de la recolonisation du massif par l'espèce, à la suite du programme de réintroduction réalisé dans le Palatinat entre 2016 et 2020.

Afin d'améliorer et d'harmoniser les méthodes de suivi de l'espèce à l'échelle de l'Europe, la méthodologie de suivi et d'analyse des données s'inspire du travail réalisé pour la population de lynx de Bohême-Bavière-Autriche (BBA) dans le cadre du programme Interreg 3Lynx (Minarikova et al. 2019, Wölfl et al. 2020). Elle a toutefois été adaptée au suivi opportuniste alors que le suivi était systématique pour la population de BBA.

Ce rapport présente les données collectées durant dix années de suivi opportuniste (2015 à 2025) sur le massif des Vosges et le Jura alsacien. Il montre notamment l'évolution de l'aire de présence du lynx sur ces massifs, la variation des effectifs détectés, les cas de reproduction et de mortalité recensés, et apporte des précisions sur l'origine des individus, leur dispersion, leur devenir. Une analyse de la répartition des proies du lynx dans le Grand-Est a également été réalisée. A ce jour, ce rapport fait le bilan le plus complet et le plus récent sur la situation de la population de lynx dans le massif vosgien et le Jura alsacien. Il constitue une base de données indispensable pour une stratégie de conservation efficiente de l'espèce dans le Grand-Est.

2. Méthodes de suivi

2.1. Aire d'étude

L'aire d'étude (Fig. 1) correspond au périmètre de Massif des Vosges défini par la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale). Elle englobe le massif vosgien et le Jura alsacien, seules montagnes de la région Grand Est. Elle s'étend sur 7 départements administratifs et sa superficie est de 7400 km². Ce territoire est recouvert en grande partie de forêt, milieu naturel favorable au lynx (Basille et al. 2008) et la qualité de l'habitat pour l'espèce y est très bonne (Oeser et al. 2023).

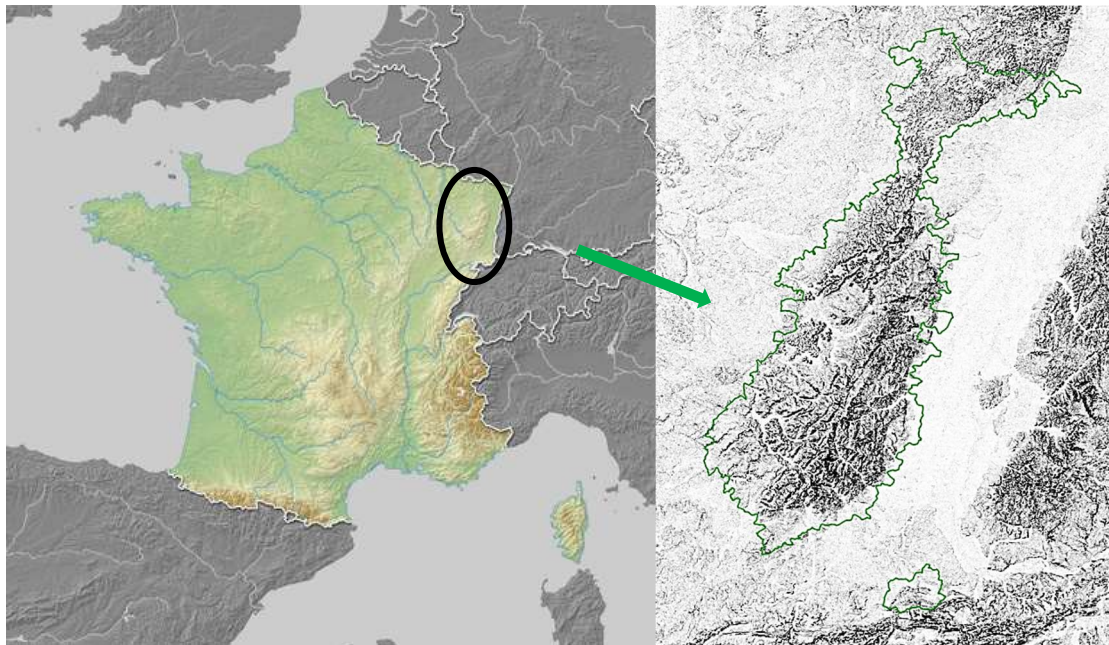


Figure 1 : Aire d'étude pour le suivi du lynx dans le Grand Est

2.2. Standards pour l'analyse et l'évaluation des données

2.1.1. Evaluation des données selon les critères SCALP

Toutes les données ont été classées selon les critères décrits par les membres du groupe d'experts SCALP (Molinari-Jobin et al. 2003, Molinari-Jobin et al. 2012). Le classement est réalisé selon la vérifiabilité des observations, ce qui requiert de documenter chaque donnée ainsi qu'une vérification par un expert disposant de plusieurs années d'expérience de terrain dans ce domaine.

Trois catégories d'indices sont distinguées :

- Catégorie C1 : représente les données irréfutables (lynx mort, photo/vidéo de lynx géoréférencée, preuve génétique).
- Catégorie C2 : représente les données confirmées (proies, pistes/empreintes, excréments, poils, vérifiables par la documentation fournie et vérifiées par un expert).
- Catégorie C3 : représente les données non confirmées car non vérifiables (observations directes, manifestations sonores, proies et empreintes insuffisamment documentées).

Les données vérifiées et confirmées étant les plus fiables, seules les données C1 et C2 sont utilisées pour les analyses.

2.1.2. Grille européenne

Pour la représentation de l'aire de présence détectée (APD), la grille 10x10km de l'Agence Européenne de l'Environnement est utilisée.

2.1.3. Période de rapportage : année « lynx »

La période de rapportage durant laquelle les données sont analysées a été choisie en accord avec le cycle de vie du lynx. Par convention, l'année « lynx » débute le 1^{er} mai (début de la période de naissance des jeunes) et se termine le 30 avril de l'année suivante (séparation complète des jeunes de leur mère). Cela garantit une seule prise en compte annuelle des femelles suitées (familles).

2.1.4. Terminologie

Lynx juvénile : lynx dans sa première année de vie (de sa naissance à l'année N au 30 avril de l'année N+1).

Lynx subadulte : lynx dans sa seconde année de vie (du 1^{er} mai de l'année N+1 au 30 avril de l'année N+2)

Lynx adulte : lynx âgé de plus de 2 ans.

Lynx indépendant : lynx âgé de plus d'un an, c'est-à-dire subadulte ou adulte.

Femelle résidente : femelle présente au moins 12 mois dans la même zone géographique.

Femelle reproductrice : femelle qui a des jeunes dans l'année « lynx » considérée.

Famille : femelle reproductrice avec jeunes.

Lynx orphelin : lynx juvénile dont la mère est morte.

2.2. Collecte des données

Les méthodes suivantes ont été utilisées pour le suivi du lynx :

1. Piégeage photographique
2. Pistage sur neige
3. Collecte d'indices de présence (proies, traces, excréments, poils), observations visuelles documentées

2.2.1. Piégeage photographique

Du fait du faible nombre de lynx présents dans la zone d'étude, le piégeage photographique a été réalisé de manière opportuniste (Kaczensky et al. 2009). Les pièges sont placés auprès d'une proie, sur des passages de lynx connus de l'observateur, ou dans des sites considérés comme favorables au lynx. Ainsi, les sites de piégeages sont choisis en fonction de la connaissance experte de l'habitat du lynx et des informations sur l'utilisation de son habitat fournies par les indices de présence indirects récoltés sur le terrain (traces, proies, excréments, poils). Le but étant de maximiser la probabilité de détection.

Plusieurs types de pièges photographiques ont été utilisés : flash incandescent, infrarouge à leds noires et infrarouge à leds blanches. En fonction des circonstances et des modes de prise de vue (photo et/ou vidéo), ils permettent tous de reconnaître le pattern du pelage des lynx pour procéder à une identification individuelle des animaux. En 2024-2025 près de 200 pièges photos étaient installés dans le massif des Vosges et une trentaine dans le Jura alsacien.

2.2.2. Pistage sur neige

Le suivi des traces de lynx sur la neige permet de connaître les parcours des animaux, ce qui aide au choix de sites de piégeage adéquats. Il permet également la découverte de proies, d'excréments ou d'urine. Toutefois, le pistage sur neige nécessite une couverture neigeuse suffisante et continue. Les conditions météorologiques hivernales étant différentes chaque année et la tendance globale étant à une diminution de l'enneigement sur la zone d'étude, cette méthode ne peut être systématiquement appliquée sur des transects mais demeure indispensable.

2.2.3. Collecte d'indices de présence

Les données et observations fortuites (traces, proies, excréments, urine, poils, manifestations vocales, observations par corps, etc.) ont été collectées et évaluées selon les critères SCALP sur l'ensemble de la zone d'étude. Elles permettent notamment d'identifier les secteurs où il serait intéressant d'augmenter l'effort de suivi. Elles renseignent également sur l'utilisation du territoire par les lynx.

2.3. Analyse des données

2.3.1. Aire de présence détectée (APD)

Une maille de 10x10km est considérée comme « occupée » si au moins une donnée C1 ou une donnée C2 est localisée dans cette maille. Cette façon de procéder est utilisée pour les populations de lynx en Suisse par le KORA, dans les Alpes dinariques (Krofel et al. 2020, Flezar et al. 2021), et pour la population de lynx de Bohême-Bavière-Autriche (BBA) en République Tchèque, Allemagne et Autriche (Wölfl et al. 2020, Wölfl et al. 2021).

2.3.2. Effectif minimal détecté (EMD)

L'effectif minimal détecté repose sur le comptage de tous les lynx indépendants individuellement identifiés par le pattern de leur pelage sur chacun de leurs flancs. Les animaux identifiés par leurs seuls flancs gauche ou droit ne sont pris que partiellement en compte, en fonction du type de pattern de leur pelage (tacheté ou ocellé). En effet, les animaux identifiés uniquement par leur flanc gauche peuvent être les mêmes que ceux identifiés uniquement par leur flanc droit. Ainsi nous avons pris en compte le nombre le plus élevé de lynx identifiés par un seul et même flanc. Toutefois, un individu ocellé sur un flanc ne peut pas correspondre à un individu tacheté sur le flanc opposé. Au final, on obtient la population minimale effective en additionnant les lynx identifiés par leurs deux flancs (quel que soit le pattern de leur pelage), et le nombre le plus élevé de lynx tachetés et de lynx ocellés identifiés par un seul de leurs flancs.

3. Résultats

3.1. Indices de présence

En dix années de suivi, un nombre total de 2848 données ont été récoltées. Si entre 2015 et 2020, ce nombre ne dépassait guère les 200 données par an, à partir de la saison 2020/21 le nombre de données récoltées est passé à près de 400 données par an, à l'exception de l'année 2022/23 où le nombre d'indices relevés était nettement inférieur (Figure 2). La part d'indices C1 varie de 27% (en 2015/16) à 91% en 2024/25, cette augmentation étant le résultat du nombre croissant de pièges photos installés dans l'aire d'étude. La part d'indices C3 était toujours limitée et représentait au maximum 30% des données en 2016/17.

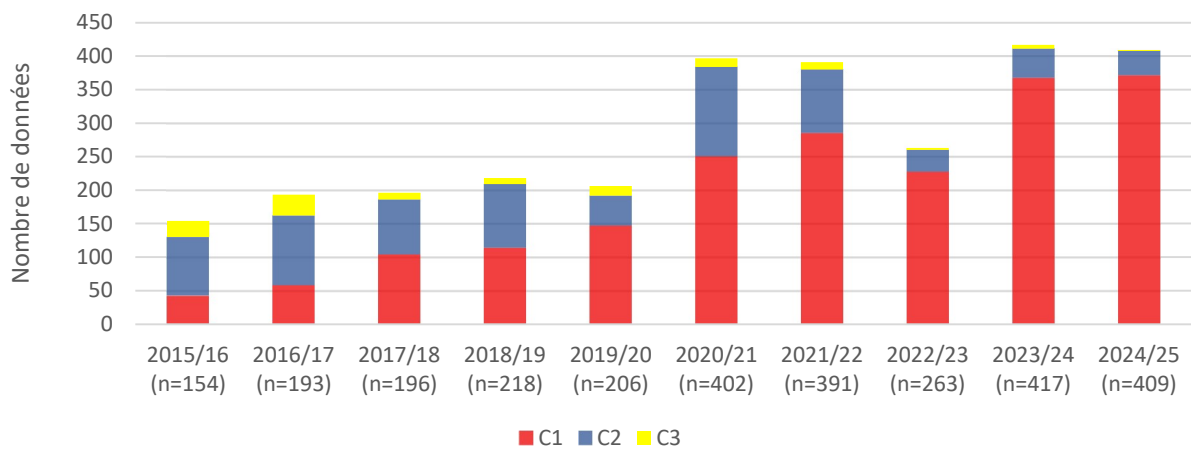


Figure 2 : Distribution des données de lynx dans le Grand Est par catégorie SCALP de 2015 à 2025

En comparant le nombre de données obtenus par massif, on voit que le nombre d'indices relevés varie très différemment d'un massif à l'autre (Figure 3). Pour le Massif des Vosges, le nombre de données était maximal durant les saisons 2020/21 et 2021/22 alors que pour le Jura alsacien, c'est lors de la saison 2023/24 que le plus grand nombre d'indices était obtenu.

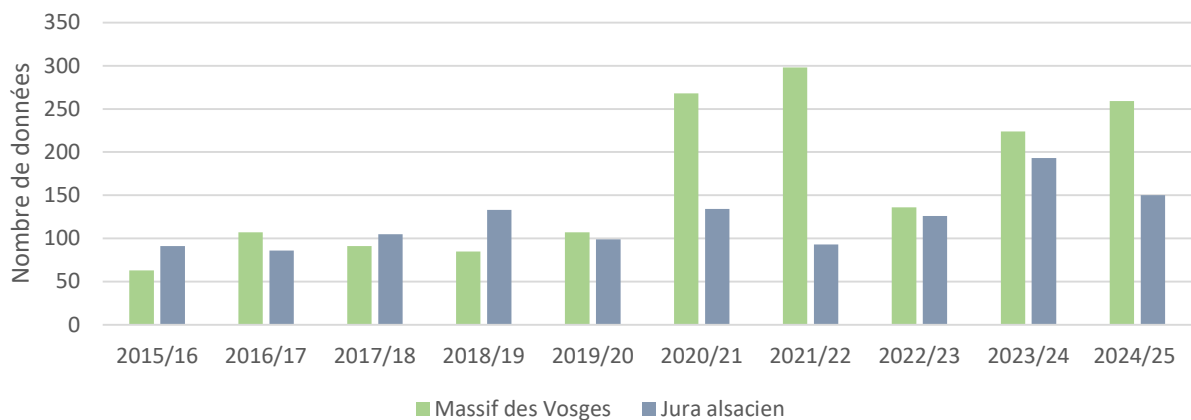


Figure 3 : Distribution des données de lynx dans le massif vosgien et le Jura alsacien de 2015 à 2025

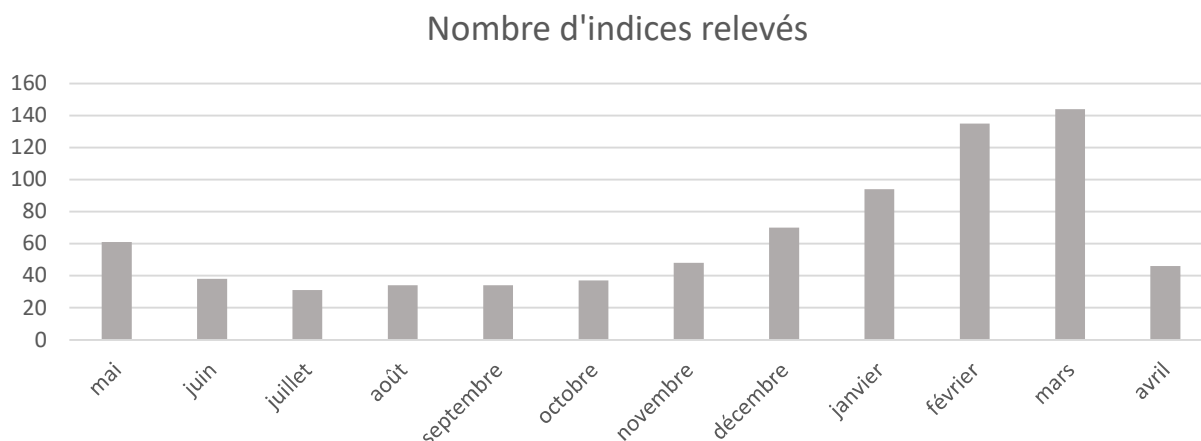


Figure 4 : Répartition des indices relevés selon le mois de l'année concernant les deux dernières périodes de rapportage de 2023/2024 et 2024/25)

Concernant la répartition des indices de présence en fonction du mois de l'année, le graphique ci-dessus révèle que la majorité des données sont obtenues durant les mois d'hiver, avec un maximum en février-mars qui correspond à la période du rut.

3.2. Aire de présence détectée (APD)

L'aire de présence détectée du lynx est représentée par des mailles de 10x10km au sein desquelles au moins une donnée C1 (mailles rouges) ou donnée C2 (mailles bleues) a été obtenue durant la saison de suivi. La Figure 5, page suivante, montre l'évolution de l'APD dans le Grand-Est de 2015/16 (carte A) à 2023/24 (carte I).

Dans le Massif des Vosges, en 2015/16, l'APD se limitait à la partie Sud du massif, la majorité des mailles concernant des données C2. Progressivement, l'aire de présence s'est étendue vers le Nord, et en 2018/2019 une première maille rouge apparaît dans les Vosges du Nord. A partir de là, le nombre de mailles et la part de mailles rouges (indices C1) va augmenter dans le Massif des Vosges, qui bénéficie des lâchers de lynx dans le Pfälzerwald qui ont eu lieu entre 2016 et 2020.

Pour le Jura alsacien, l'évolution est moins marquée : dès 2015-2016, on observe 4 ou 5 mailles colorées (2 rouges, 2-3 bleues). L'évolution concerne principalement la proportion de mailles rouges, qui augmente à partir de 2017 pour se stabiliser à 4-5 mailles rouges entre 2018 et 2025. Cette stabilisation est due à la surface de l'aire d'étude qui est limitée dans le Jura alsacien.

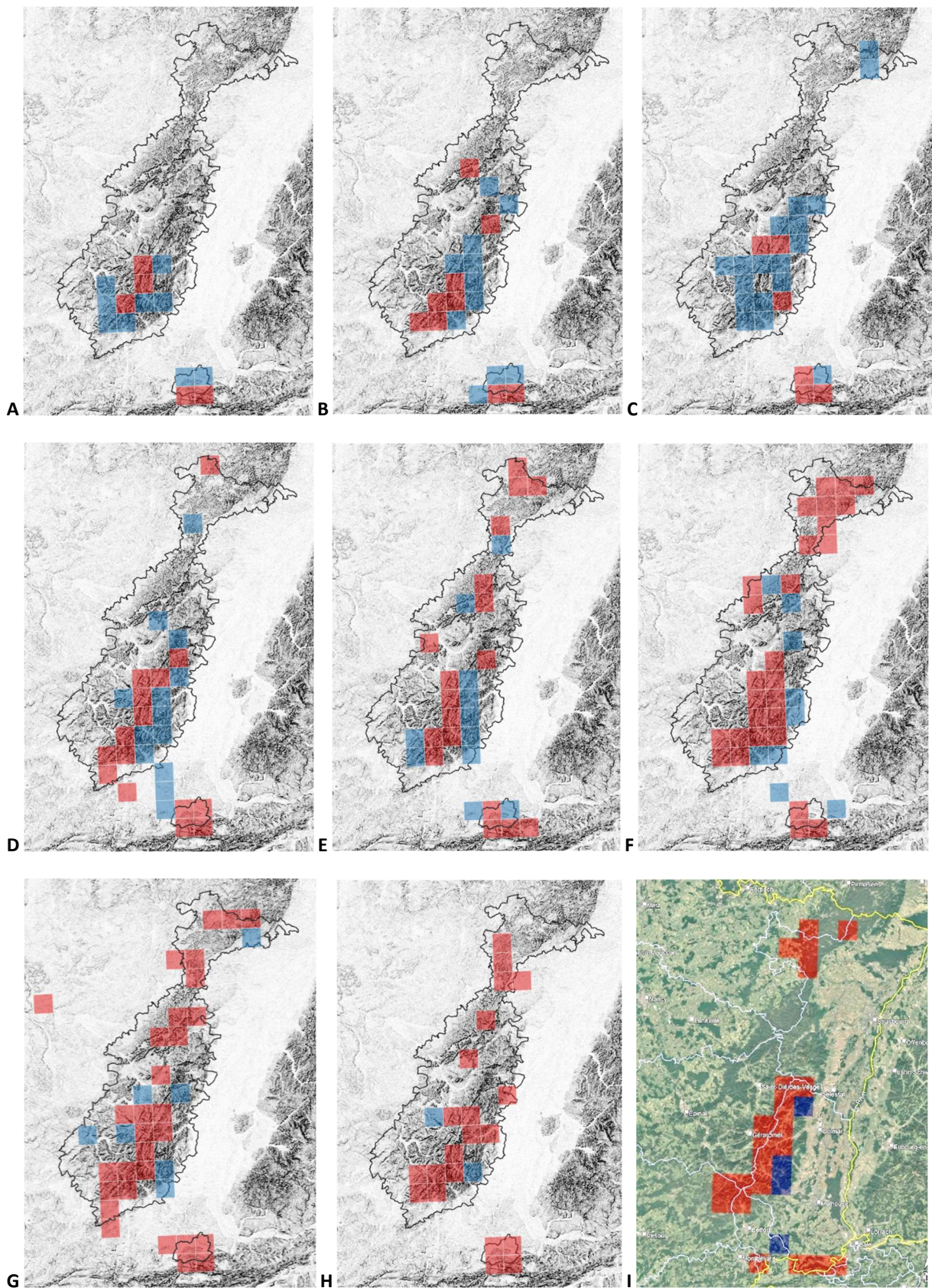


Figure 5 : Aire de présence détectée du lynx dans le Grand Est de 2015-2016 (A) à 2023-2024 (I). Les mailles rouges sont occupées par au moins une donnée C1 et les mailles bleues par au moins une donnée C2.

L'année 2024/25 (Figure 6) est caractérisée par la réapparition d'une zone de présence dans les Vosges centrales (deux mâles), alors que l'année précédente le lynx n'y était plus détecté. Cette zone de présence est essentielle pour la population de lynx, car ce territoire fait le lien entre les Vosges du Nord et le Sud du Massif. Dans les Vosges du Nord, des indices de présence ont été détectés dans la quasi-totalité des mailles. Dans les Hautes-Vosges, le nombre de mailles n'a pas varié en 2024/2025 par rapport à l'année précédente, et est assez stable depuis 2020. Enfin une donnée C2 a été relevée à distance du Massif en décembre 2024, dans la commune de Destry (57), il s'agissait d'un lynx observé en bordure de route. Pour le Jura alsacien, la situation ne varie pas beaucoup en 2024-25 par rapport aux années précédentes, avec 4 mailles rouges et aucune maille bleue.

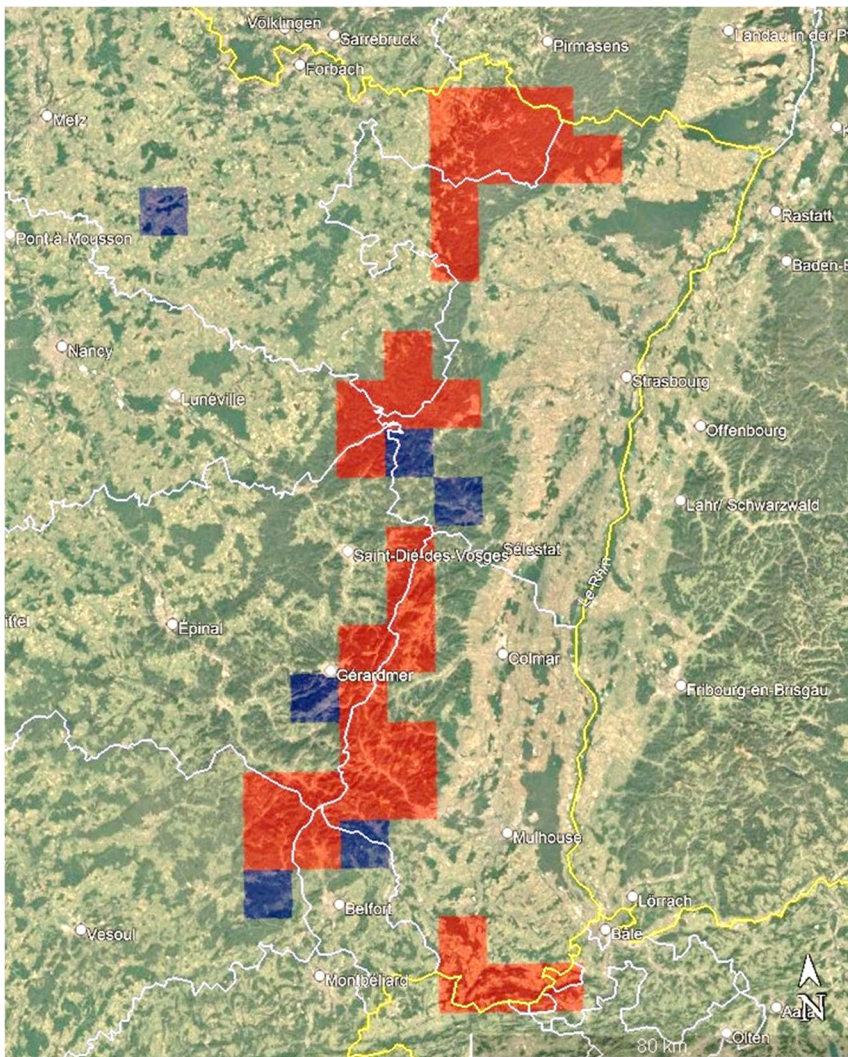


Fig. 6 : Aire de présence détectée du lynx dans le Grand Est en 2024-2025

L'aire de présence détectée (APD) du lynx dans le Grand Est a varié de 14 mailles occupées en 2015 à 36 mailles occupées en 2020, 2021 et 2025. Pour la saison 2024/25, l'APD représente une superficie de 3 600 km² dont 3 100 km² avec des indices de type C1 (Fig. 7). Ainsi, en 2025, l'APD recouvre quasiment la moitié de la surface totale de l'aire d'étude (7 400 km²).

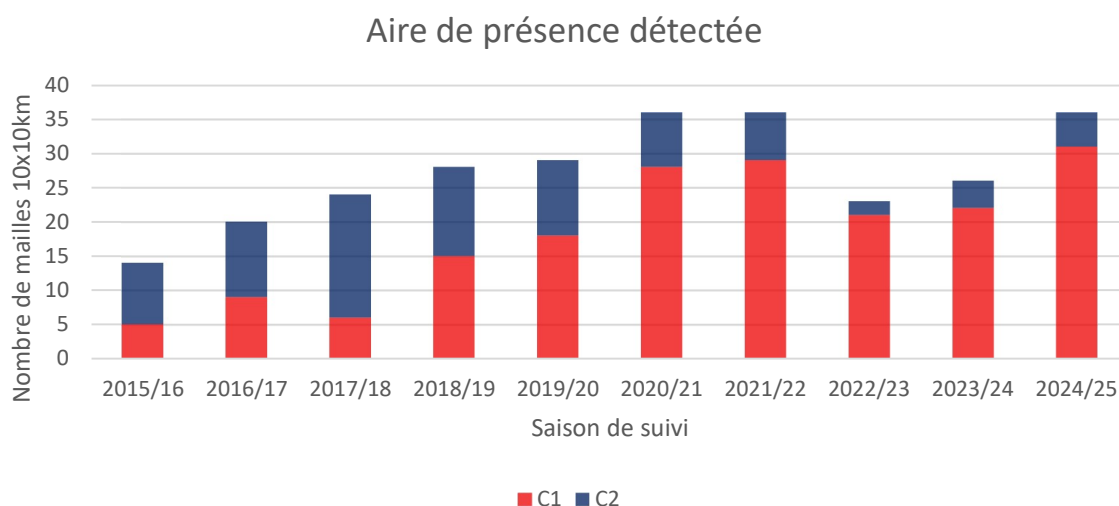


Fig. 7 : Evolution du nombre de mailles C1 et C2 dans le Grand Est de 2015 à 2025

La figure 8 ci-dessous montre l'évolution de l'aire de présence détectée par massif au fil des saisons de suivi. Dans le massif vosgien, l'APD du lynx a triplé de 2015 à 2020, passant de 1000 km² à 3200 km², mais elle n'était plus que de 1900 km² en 2022/23 soit une baisse de 41% par rapport aux deux années précédentes. Cette diminution du nombre de maille en 2022/23 était répartie sur l'ensemble du massif vosgien. Cela peut s'expliquer par la disparition de lynx mais aussi par un hiver moins enneigé et donc moins favorable à la collecte des indices de présence. La saison 2023/24 affiche une légère remontée de l'APD qui se confirmera l'année suivante. Dans le Jura alsacien, l'APD est restée globalement stable sur la période considérée autour de 500 km² avec quelques incursions de l'espèce dans le Sundgau, notamment en 2018 (Fig. 5, carte D).

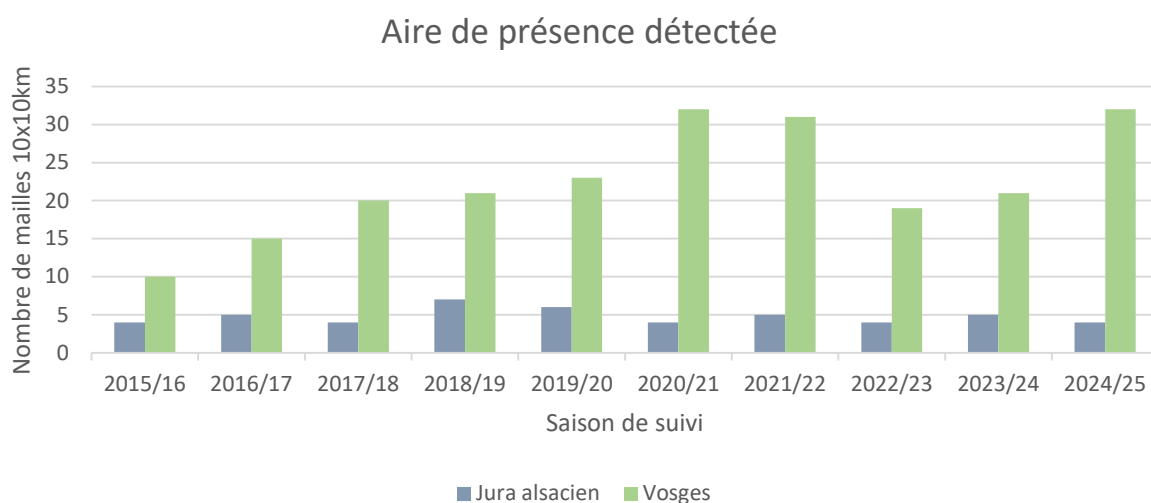


Figure 8 : Evolution de l'aire de présence détectée du lynx dans le massif des Vosges et dans le Jura alsacien de 2015 à 2025

3.3. Population

3.3.1. Effectif minimal détecté (EMD)

L'effectif minimal détecté (EMD) a varié entre 5 individus en 2015/16 et 30 individus en 2024/25 (18 dans le massif vosgien et 12 dans le Jura alsacien, Fig. 9). Dans le massif des Vosges, l'effectif de lynx est en augmentation depuis 2015, même s'il y a eu un net recul durant la saison 2021/22. Cette évolution dans le massif des Vosges est directement liée aux lâchers de lynx ayant eu lieu dans le Palatinat entre 2016 et 2020. Dès 2017, le lynx Arcos, lâché dans le Pfälzerwald le 7 mars, a parcouru près de 300 km et s'est installé dans les Hautes-Vosges un mois plus tard. A partir de 2019, plusieurs lynx lâchés dans le Palatinat ont fait des incursions puis se sont installés durablement dans les Vosges du Nord. Neuf lynx détectés dans les Vosges du Nord entre 2019 et 2025 avaient des territoires transfrontaliers (Fr/All).

Dans le Jura alsacien, l'effectif est plus stable et correspond à une population établie, en lien avec le Jura suisse où l'espèce a été réintroduite dans les années 1970. Le nombre limité d'individus tient au fait que l'aire d'étude y est réduite, bien que ce nombre ait considérablement augmenté en 2024/25 où 12 lynx indépendants ont été détectés. Dans le Jura alsacien, tous les individus détectés sont des animaux transfrontaliers (Suisse/France).

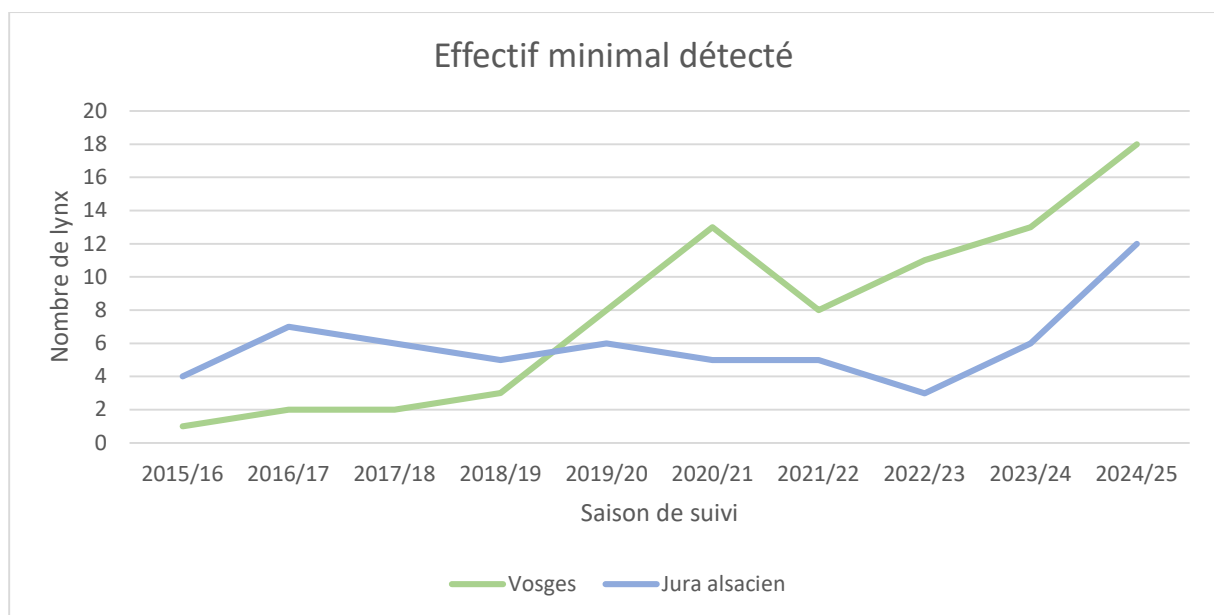


Fig. 9 : Evolution de l'effectif minimal détecté de lynx dans le Grand Est de 2015 à 2025

3.3.2. Origine des individus

Dans le massif vosgien, au moins 40% (n=15) des lynx indépendants détectés sont issus des lâchers réalisés dans le cadre du programme de réintroduction dans le Palatinat (Tableau 1). Ce pourcentage est probablement sous-estimé car l'origine de certains individus n'est pas connue. Les lynx du Jura alsacien proviennent du Jura suisse ou sont d'origine inconnue.

Tableau 1 : Origine des lynx détectés dans le Grand-Est depuis 2015

VOSGES				JURA			
Lynx ID	Sexe	Origine	Remarque	Lynx ID	Sexe	Origine	Remarque
Bingo	♂	Jura français		B348	?	Massif du Jura	Né en 2013
Arcos	♂	Massif du Jura	Lâché Palatinat 07/03/2017	B483	♂	Massif du Jura	
Oslo	♂			Mata	♀	Massif du Jura	Née en 2007 ou avant
Gaupa	♀	Canton de St Gall	Lâchée Palatinat 22/02/2019 Euthanasiée en 12/2025.	B501	♂	Massif du Jura	
Libre	♂	Neuchâtel	Lâché Palatinat 07/03/2019	B493	?	Massif du Jura	
Brano	♂	Slovaquie	Lâché Palatinat le 06/06/2019	B1601	?	Massif du Jura	
Palu	♂	Pfälzerwald	Né en 2017 de Kaja et Lucky	B557	♂	Massif du Jura	Mort collision train (CH)
B2001	♂		Subadulte. Mort par arme à feu	B484	?	Massif du Jura	Né en 2015
Lycka	♀	Neuchâtel	Lâchée Palatinat 24/3/2020	B439	♀	Massif du Jura	Née en 2013 ou avant
Kely	♂	Pfälzerwald	Né en 2019 de Mala & Wrano	B534	♂		
NI1980	?			B601	♂	Massif du Jura	Né en 2016 ou avant
Fran	?	Pfälzerwald	Né en 2018 de Rosa & Lucky	B277	♀	Massif du Jura	Née en 2011 ou avant
Fifo	♂	Pfälzerwald	Né en 2018 de Rosa & Lucky	B637	♀	Massif du Jura	
Kim	?			B2002	?	Massif du Jura	
R2101	♂	Pfälzerwald	Né en 2019 de Gaupa. Mort cause inconnue	L2003	?	Massif du Jura	
R2102	?			R2004	?	Massif du Jura	
R2103	?			R2005	?	Massif du Jura	
Letty	♂			Lutty	♂	Massif du Jura	
Jess	♂		> dans Jura alsacien en 2024	3178	♂	Massif du Jura	
Filou	♂	Pfälzerwald	Né en 2017 de Kaja & Lucky	3180	♂	Massif du Jura	
Petra	♀	Vosges Nord	Née en 2021 de Lycka	3236	♂	Massif du Jura	
Mila	♀	Vosges Nord	Née en 2022 de Lycka	3406	♀	Massif du Jura	
Sypa	♀	Vosges Nord	Née en 2020 Gaupa & Filou	3504	♂	Massif du Jura	
Taïga	♀	Vosges Nord	Née en 2020 Gaupa & Filou	Victor	♂	Massif du Jura	
Liam	♂	Pfälzerwald		68241	♀	Massif du Jura	
Mina	♀			68243	♀	Massif du Jura	
2763	?			68245	♂	Massif du Jura	
2859	?			68246	?	Massif du Jura	
Oréo	?	Hautes-Vosges	Né en 2023 de Mina	Jess	♂		>Vosges de 2021 à 2023
Okley	?	Hautes-Vosges	Né en 2023 de Mina	Luna	♀	Massif du Jura	
3418	?			NI	♀		
3408	?						
Rachel	♀	Vosges Nord	Née en 2023 de Lycka				
Reno	?						
Hope	♂						
3426	?						
Molki	♂						

3.3.3. Dispersion

Pour certains lynx nés dans le Pfälzerwald ou les Vosges du Nord, la distance entre le territoire maternel et leur territoire d'adulte a pu être déterminée. Le Tableau 2 ci-dessous indique les distances parcourues lors de l'émancipation et la recherche de territoire. Pour ces individus, la distance parcourue est en moyenne de 83,3 km pour les mâles et 12,5 km pour les femelles.

Tableau 2 : Distance de dispersion des subadultes lors de l'émancipation

Lynx ID	Sexe	Origine	Destination	Distance
Kély	♂	Pfälzerwald	Hautes-Vosges	150 km
Filou	♂	Pfälzerwald	Vosges du Nord	40 km
Fifo	♂	Pfälzerwald	Vosges du Nord	60 km
Sypa	♀	Pfälzerwald	Vosges du Nord	10 km
Taïga	♀	Pfälzerwald	Vosges du Nord	10 km
Mila	♀	Vosges du Nord	Vosges du Nord	10 km
Rachel	♀	Vosges du Nord	Vosges du Nord	20 km

3.3.4. Renouvellement des lynx détectés

Au total, 68 lynx ont été détectés entre 2015 et 2025, dont 37 dans le massif des Vosges (Tableau 3 page suivante) et 31 dans le Jura alsacien (Tableau 4). Pour la grande majorité des lynx (n=32), la durée de détection est inférieure ou égale à 3 ans. Si dans le Jura alsacien, la fluctuation des individus peut s'expliquer en partie par le fait que les lynx ont un territoire transfrontalier et qu'en fonction des années, ils passent davantage de temps de l'autre côté de la frontière et ne sont donc pas détectés côté français, pour les Hautes-Vosges, aucune frontière ne peut expliquer le court temps de détection de nombreux lynx. Seule la femelle Gaupa, qui n'est plus détectée côté français depuis 2020 a continué à être suivie dans le Palatinat jusqu'en 2025. Sur les 10 années de suivi, seule une dizaine d'individus ont été détectés durant quatre années ou plus.

En 2020, dix lynx détectés, dont huit dans le massif des Vosges, n'ont plus été redétectés par la suite. Ce nombre important de « disparitions » pose question, le devenir des individus n'étant généralement pas connu (sauf pour un individu, qui a été retrouvé mort). S'il est possible que certains individus aient quitté le territoire, l'explication la plus plausible reste celle du décès des animaux. Le taux de mortalité, y compris chez les adultes, serait donc particulièrement élevé. Même si l'espérance de vie d'un lynx est d'une quinzaine d'année, il semblerait que la plupart des lynx sauvages vivent beaucoup moins longtemps, entre 3 et 5 ans seulement (Drouilly, 2025). Cela pourrait expliquer ce taux de renouvellement élevé que l'on observe dans les deux massifs.

*Tableau 3 : Liste des lynx détectés de 2015 à 2025 dans le massif des Vosges et années de détection
En bleu, les individus issus des lâchers dans le Palatinat (animaux réintroduits ou leurs descendants)*

Lynx ID	Sexe	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Bingo	♂										
Arcos	♂										
Oslo	♂										
Gaupa	♀										†
Libre	♂										†
Brano	♂										
Palu	♂										
B2001	♂										
Lycka	♀										
Kely	♂										
NI1980	?										
Fran	?										
Fifo	♂										
Kim	?										
R2101	♂										
R2102	?										
R2103	?										
Letty	♂										
Jess	♂										
Filou	♂										
Petra	♀										
Mina	♀										
2763	?										
2859	?										
3418	?										
Mila	♀										
Sypa	♀										
Taïga	♀										
Liam	♂										
Dersou 3408	♂										
Oréo	?										
Okley	?										
Rachel	♀										
Reno	?										
Hope	♂										
3426	?										
Molki	♂										

Tableau 4 : Liste des lynx détectés de 2015 à 2025 dans le Jura alsacien et années de détection

Lynx ID	Sexe	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
B348	?	■									
B483	♂	■	■								
Mata	♀	■	■	■							
B501	♂	■	■	■	■						
B493	?		■	■							
B1601	?		■								
B557	♂		■								
B484	?		■	■							
B439	♀			■		■					
B534	♂			■	■	■	■	■	■		
B601	♂				■	■		■			
B277	♀				■						
B637	♀				■	■	■	■			
B2002	?					■	■	■		■	
L2003	?					■					
Lutty B2104	♂						■	■	■	■	■
R2004	?						■				
R2005	?						■				
3406	♀								■	■	■
3178	♂									■	■
3180	♂									■	
3236	♂									■	
3504	♂										■
Victor 3570	♂										■
68241	♀										■
68243	♀										■
68245	♂										■
68246											■
Jess	♂										■
Luna 3574	♀										■
NI	♀										■

3.4. Reproductions

Depuis le début du suivi en 2015, les cas de reproduction ont d’abord été détectés dans le Jura alsacien à partir de l’année 2017. Par la suite, chaque année, une à deux familles y ont été observées jusqu’en 2021 (Tableau 5). En 2022 et 2023 aucune reproduction n’a été détectée dans le Jura alsacien, et ce n’est qu’en 2024 que deux « nouvelles » femelles ont été observées avec des jeunes.

Dans le massif vosgien, la première reproduction a été détectée en 2021. Il s’agissait de la femelle Lycka, lâchée dans le Pfäzerwald en 2020 et qui s’était installée dans les Vosges du Nord. Cette femelle s’est reproduite aussi en 2022 et 2023 avec à chaque fois deux jeunes. L’année 2023 a été particulièrement prolifique pour le lynx dans le massif des Vosges puisque quatre reproductions ont été documentées : trois dans les Vosges du Nord et une dans l’extrémité sud du massif (femelle Mina). En 2024 trois reproductions ont été relevées, toutes dans les Vosges du Nord.

En dix années de suivi, ce sont au total 17 familles qui ont été recensées concernant dix femelles reproductrices et 36 jeunes qui sont nés. Cependant, au moins cinq de ces jeunes sont morts. Par ailleurs, les femelles Sypa et Taïga se sont accouplées deux années consécutives avec leur père. Plusieurs jeunes nés de ces accouplements présentaient des pathologies oculaires, qui sont probablement dues à la consanguinité.

Tableau 5 : Familles de lynx détectées dans le Massif des Vosges et le Jura alsacien entre 2015 et 2024

Année	Vosges Femelle (nb jeunes)	Jura Femelle (nb jeunes)	Jeunes nés (Vosges +Jura)
2017		B439 (3)	3
2018		B277 (3)	3
2019		B439 (2) B637 (3)	5
2020		B637 (1)	1
2021	Lycka (2)	B637 (1)	3
2022	Lycka (2)		2
2023	Lycka (2) Sypa (2) Taïga (2) Mina (3)		9
2024	Sypa (3) Taïga (1) Mila (2)	Luna (3) NI (1)	10
TOTAL	5 femelles	5 femelles	36 jeunes

3.5. Mortalité

Onze cas de mortalité ont été recensés au cours des dix années de suivi, parmi lesquels cinq juvéniles, deux subadultes, deux mâles adultes et deux animaux « indéterminés » (Tableau 6). Les causes de la mort sont diverses : collisions routières, destructions illégales mais aussi maladies notamment pour les juvéniles. Pour au moins quatre cas (36%), la cause de la mort est d'origine humaine ; pour quatre autres cas, la cause de la mort reste inconnue.

Tableau 6 : Cas de mortalité de lynx recensés dans le Grand Est de 2015 à 2025

Date	Commune	Département	Individu	Sexe	Âge	Cause de la mort
05.04.2017	Raon-sur-Plaine	67	?	M?	Adulte	Inconnue
10.03.2019	Trévenans	90	?	?	?	Inconnue
11.11.2019	Bendorf	68	B1901	F	Juvénile	Typhus
16.01.2020	Fellering	68	?	M	Adulte	Arme à feu
09.04.2021	Val-et-Châtillon	54	R2101	M	Subadulte	Inconnue
13.05.2021	Coisevaux	70	?	M?	Subadulte	Inconnue
20.12.2021	Frouard	54	?	M	?	Collision routière
23.12.2021	Durlinsdorf	68	?	F	Juvénile	Collision routière
27.07.2023	Dambach	67	Jeune de Taïga	M	Juvénile	Etat cachectique
Sept. 2024	Sturzelbronn	57	Jeune de Sypa	F	Juvénile	Pathologie oculaire
Oct. 2024	Niederbronn-les-Bains	67	Jeune de Taïga	F	Juvénile	Destruction illégale

En avril 2017, un crâne de lynx adulte (probablement un mâle d'après les mensurations) a été découvert dans les Vosges moyennes (Bas-Rhin). En mars 2019, un autre individu a été récupéré par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) entre le Jura et les Vosges dans le Territoire de Belfort, aucune analyse du cadavre n'a été réalisée. Un jeune lynx né de la femelle B637 (portée de trois individus) est mort du typhus félin dans le Jura alsacien à la fin de la même année.

La destruction illégale d'un lynx mâle par arme à feu dans la réserve naturelle nationale du massif du Grand Ventron en janvier 2020 (Fig. 7) a donné lieu à l'ouverture d'une enquête judiciaire confiée à l'OFB et à la Gendarmerie Nationale. Un mâle subadulte né en 2019 de la femelle Gaupa (lâchée dans le Palatinat) a été récupéré par l'OFB à la bordure Ouest des Vosges centrales en avril 2021, la cause de sa mort n'a pas été déterminée. Un individu subadulte, probablement en dispersion du Jura vers les Vosges, a été signalé en mai 2021 en Haute-Saône, et un mâle a été récupéré par l'OFB en décembre de la même année aux portes de Nancy. En décembre 2021, une jeune femelle victime d'une collision routière a été récupérée par la Brigade Verte du Haut-Rhin puis transférée au centre de soins spécialisé Athenas où elle est morte des suites de ses blessures.

Dans les Vosges du Nord, un jeune en détresse a été trouvé dans la commune de Dambach en fin juillet 2023. Il a immédiatement été capturé et amené au centre de soin du GORNA. Bien qu'il n'avait aucune blessure apparente, il était très affaibli et est mort quelques jours plus tard. En septembre 2024, un juvénile présentant une affection oculaire a été capturé à Sturzlebronn (57) et amené au GORNA. L'animal, une jeune femelle nommée Agora, était malheureusement aveugle et ne pouvait pas être relâchée en milieu naturel. Elle a été transférée en avril 2025 au centre Tonga Terre d'accueil, où elle est finalement décédée quelques mois plus tard à la suite d'une nouvelle intervention chirurgicale sur son œil. Agora était né d'une reproduction consanguine entre Sypa et Filou.

Enfin, en octobre 2024, un juvénile a été observé à Niederbronn les Bains (67), une vidéo le montrant traverser le parc de la ville. Quelques heures plus tard, ce jeune a été retrouvé dans un état critique dans un poulailler. La propriétaire, n'ayant pas conscience qu'il s'agissait d'une espèce protégée l'a frappé à coup de pelle ! Récupéré par l'OFB, l'animal est décédé quelques heures plus tard chez le vétérinaire. Une plainte a été déposée à l'encontre de cette destruction illégale.

Par ailleurs, certains lynx frontaliers ayant été détectés dans les Vosges du Nord sont morts dans le Palatinat, il s'agit notamment du mâle Libre, dont le crâne et le collier émetteur ont été retrouvés en juillet 2024 dans le sud du Pfälzerwald. La cause de la mort est indéterminée. Par ailleurs, la femelle Gaupa, qui était régulièrement observée à proximité des habitations en décembre 2025 à Oberschlettenbach (Palatinat), a été capturée et euthanasiée en décembre 2025 ; elle souffrait de problèmes rénaux et de galle et était vraisemblablement en fin de vie (née avant 2013).

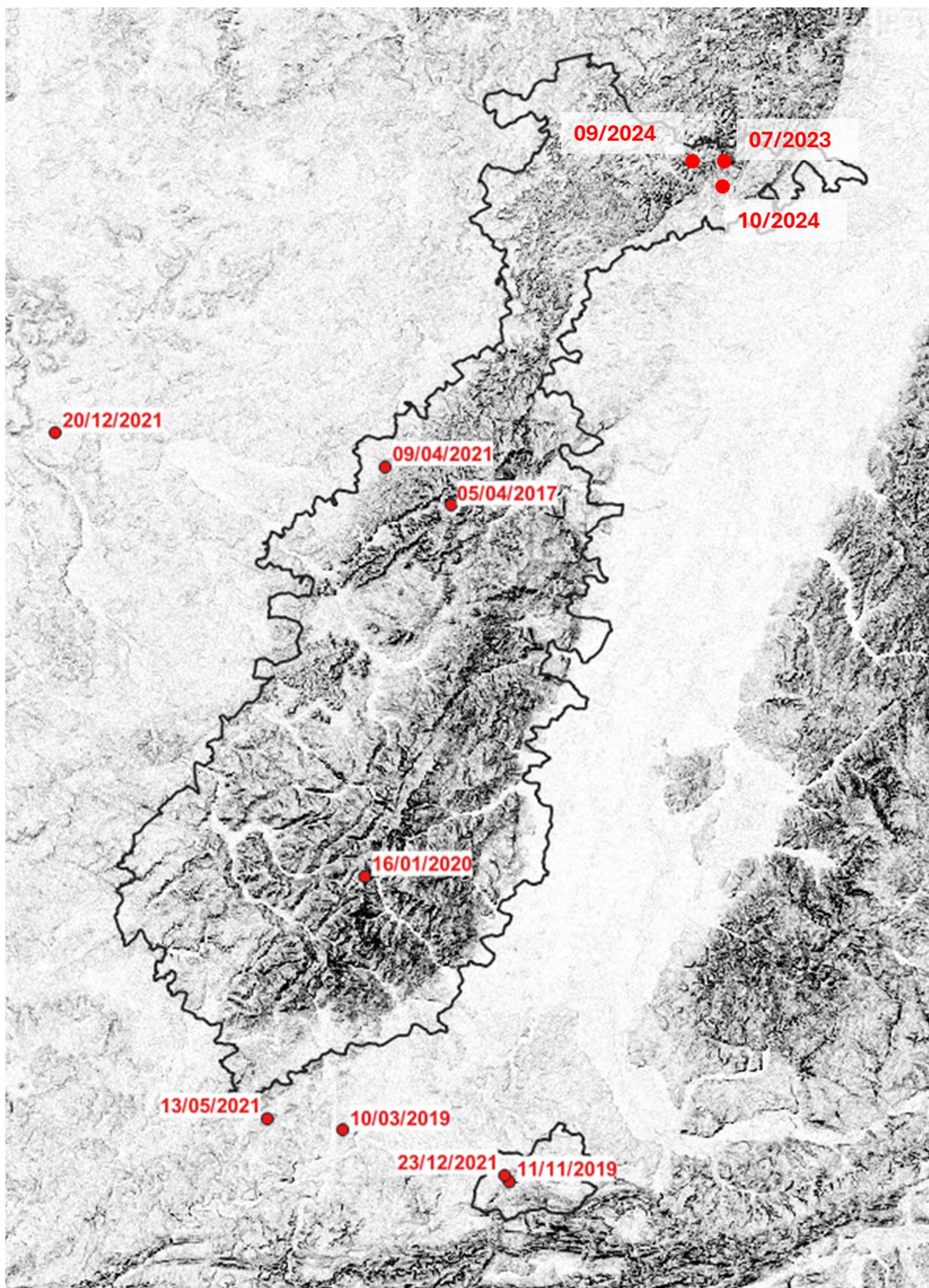


Figure 10 : Localisation des cas de mortalité de lynx enregistrés de 2015 à 2025 dans le Grand Est

3.6. Analyse des proies

Au cours des 10 années de suivi, 122 carcasses d'ongulés sauvages prédatés par le lynx ont été découvertes. L'espèce la plus représentée est le Chevreuil (*Capreolus capreolus*) qui représente 59% des carcasses retrouvées, mais le lynx consomme également des Chamois (*Rupicapra rupicapra*) (23%) et de jeunes Cerfs élaphe (*Cervus elaphus*) (8%) (Fig. 11). Parmi les autres proies qui représentent 10% des carcasses découvertes figurent le renard et le lièvre. Cette répartition des proies correspond assez fidèlement aux résultats obtenus dans d'autres études réalisées sur les proies de lynx (69% chevreuils, 21% chamois, 10% autres dans le Jura suisse sur 622 proies, Breitenmoser, 2008).

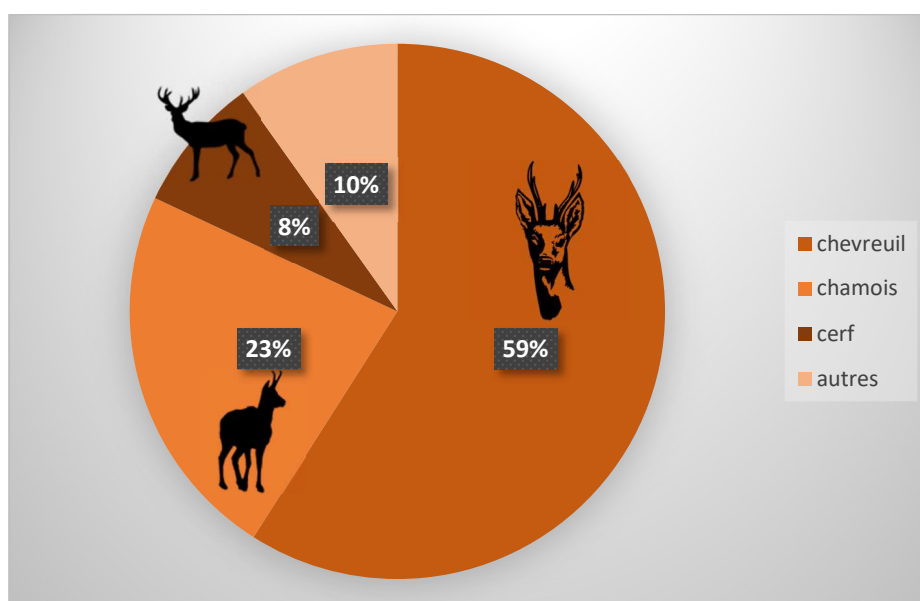


Figure 11 : Répartition des proies capturées par le lynx dans l'aire d'étude de 2015 à 2025 (n=122)



Le lynx Hope consommant une carcasse de biche ©OCS

4. Conclusion

Ces dix années de suivi du lynx dans le massif vosgien et le Jura alsacien réalisées par l'OCS apportent des connaissances précises sur les effectifs, leur répartition et la dynamique de la population, ceci à une période décisive pour le lynx dans le massif vosgien. En effet, l'année 2015 correspondait à l'année où l'aire de présence détectée était la plus faible dans ce massif et le statut du lynx était au plus critique. Le suivi montre l'évolution de la « recolonisation » du massif, rendue possible par les lâchers effectués dans le Palatinat. Ce suivi a ainsi permis de visualiser l'extension de l'aire de présence sur ce massif sur dix années, d'estimer les effectifs pour chaque saison de suivi, de constater le renouvellement très important des individus, qui suggère une mortalité relativement élevée même chez les adultes. La part de décès d'origine anthropique (destructions volontaires ou involontaires) est non négligeable. Le suivi apporte aussi de nombreuses informations sur l'origine des individus, sur leur devenir, sur les reproductions détectées et les cas de mortalité avérés. Grâce à l'identification des individus, il a pu être établi qu'un lynx (Jess) détecté dans le massif des Vosges durant plusieurs saisons, s'est déplacé dans le Jura alsacien. La situation dans le Jura alsacien est plus stable, étant donné qu'il s'agit d'une population établie depuis des décennies dans le Jura suisse, les individus étant tous transfrontaliers.

Même si la situation du lynx semble s'améliorer dans le massif des Vosges, avec une aire de présence et des effectifs en hausse, elle reste néanmoins fragile. En effet, le nombre de femelles est limité, notamment dans les Hautes-Vosges, et plusieurs reproductions consanguines ont été relevées. Cette situation critique concerne également le Pfälzerwald qui ne compte que quatre femelles reproductrices en 2025, dont une transfrontalière (Sypa). Dans le Palatinat, un projet de renforcement est en cours et prévoit le lâcher de 2 individus par an, avec une majorité de femelles, sur cinq ans. Ce renforcement sera bien utile et permettra d'améliorer la diversité génétique de la population palatino-vosgienne.

La poursuite du suivi du lynx permettra de confirmer (ou non) la progression de l'aire de présence et des effectifs dans le massif des Vosges. Ces informations et données précises sont essentielles pour la prise de décision concernant un éventuel renforcement côté français. En effet, l'expertise scientifique collective sur la viabilité des populations de lynx boréal en France réalisée en 2024 indique que la viabilité à long terme du lynx n'est pas assurée et qu'une ou plusieurs opérations de renforcement seront nécessaires (Arpin et al. 2024). A côté des projets de renforcements, la réduction des cas de mortalité liés à l'homme et l'amélioration des continuités écologiques sont également indispensables au maintien de l'espèce sur le territoire.

Bibliographie

Isabelle Arpin, Francois Sarrazin, Guillaume Bal, Nolwenn Drouet-Hoguet, Richard Dumez, et al. (2024) Expertise scientifique collective sur la viabilité des populations de lynx boréal en France. Rapport final. OFB; MNHN. 2024, 242 p.

Basille M., Calenge C., Marboutin E., Andersen R., Gaillard J.M. (2008). Assessing Habitat Selection Using Multivariate Statistics: Some Refinements of the Ecological-niche Factor Analysis. *Ecological Modelling* 211: 233-240.

Breitenmoser, Breitenmoser-Würsten (2008) Der Luchs in der Kulturlandschaft.

Drouilly M. Le Lynx boréal. *Editions Biotope, Mèze*, 392p.

Flezar U., Piculin A., Bartol M., Stergar M., Sindicic M., Gomercic T., Slijepcevic V., Trbojevic I., Trbojevic T., Jobin-Molinari A., Molinari P., Krofel M., and Cerne R. (2021). Eurasian lynx in the Dinaric Mountains and the south-eastern Alps, and the need for population reinforcement. *CATnews Special Issue 14*: 21-24.

Kaczensky P., Kluth G., Knauer F., Rauer G., Reinhardt I., Wotschikowsky U. (2009). *Monitoring of large carnivores in Germany*. *BfN-Skripten* 251. Bundesamt für Naturschutz. 99 pp.

Krofel M., Flezar U., Hocevar L., Sindicic M., Gomercic T., Konec M., Slijepcevic V., Bartol M., Boljte B., Crtalic J., Jelencic M., Kljun F., Molinari-Jobin A., Piculin A., Potocnik H., Rot A., Skrbinek T., Toplicanec I., and Cerne R. (2020). *Surveillance of the reinforcement process of the Dinaric-SE Alpine lynx population in the lynx-monitoring year 2019-2020*. Technical report. 45 pp.

Minarikova T., Wölfl S., Belotti E., Engleder T., Gahbauer M., Volfova J., Bufka L., Polednik L., Schwaiger M., Gerngross P., Weingarth K., Bednarova H., Strnad M., Zapotocny S., Heurich M., and Polakova S. (2019). *Lynx Monitoring Report for Bohemian-Bavarian-Austrian lynx population for Lynx year 2017*. Rapport technique. 17 pp.

Molinari-Jobin A., Molinari P., Breitenmoser-Würsten C., Wölfl M., Stanisa C., Fasel M., Stahl P., Vandel J.M., Rotelli L., Kaczensky P., Huber T., Adamic M., Koren I., and Breitenmoser U. (2003). The Pan-Alpine Conservation Strategy for the Lynx. Council of Europe Publishing. *Nature and Environment*, No. 130. 24 pp.

Molinari-Jobin A., Kéry M., Marboutin E., Molinari P., Koren I., Fuxjäger C., Breitenmoser-Würsten C., Wölfl S., Fasel M., Kos I., Wölfl M., and Breitenmoser U. (2012). Monitoring in the presence of species misidentification: The case of the Eurasian lynx in the Alps. *Animal Conservation* 15: 266-273.

Oeser J., Heurich M., Kramer-Schadt S., Mattisson J., Krofel M., Krojerova-Prokesova J., Zimmermann F., Anders O., Andrén H., Bagrade G., Belotti E., Breitenmoser-Würsten C., Bufka L., Cerne R., Drouet-Hoguet N., Dula M., Fuxjäger C., Gomercic T., Jedrzejewski W., Kont R., Koubek P., Kowalczyk R., Kusak J., Kubala J., Kutal M., Linell J., Molinari-Jobin A., Männil P., Middeelhoff T.L., Odden J., Okarma H., Oliveira T., Pagon N., Persson J., Remm J., Schmidt K., Signer S., Tam B., Vogt K., and Kuemmerle T. (2023). Integrating animal tracking datasets at a continental scale for mapping Eurasian lynx habitat. *Diversity and Distributions*. DOI: 10.1111/ddi.13784

Scheid C., Germain E., & Schwoerer M.-L. Les Lynx (*Lynx lynx*) du Pfälzerwald s'installent progressivement dans le Massif des Vosges. *Ann. Sci. Rés. Bios. Trans. Vosges du Nord-Pfälzerwald*, 20 (2019-2020) : 104 – 125.

Wölfl S., Minarikova T., Belotti E., Engleder T., Schwaiger M., Gahbauer M., Volfova J., Bufka L., Gerngross P., Weingarh K., Bednarova H., Strnad M., Heurich M., Polednik L., and Zapotocny S. (2020). *Lynx Monitoring Report for the Bohemian-Bavarian-Austrian Lynx Population in 2018/2019*. Rapport technique. 27 pp.

Wölfl S., Belotti E., Minarikova T., Volfova J., Bufka L., Engleder T., Gerngross P., Schwaiger M., Strnad M., Bednarova H., Polakova S., and Polednik L. (2021). Conservation challenges in the Bohemian-Bavarian-Austrian lynx population. *CATnews Special Issue 14*: 19-20.